

Doc. N°

Note de M.SERUVUMBA Jean Népomucène

Date :

Réconciliation au Ruanda.

13 juillet 1960.

Auteur :

SERUVUMBA Jean Népomucène.

Objet résumé :



- Passé et présent de la politique hutu.
- Imprévoyance du gouvernement.
- Directives pour la sauvegarde du Ruanda.
- Remarques importantes.

RECONCILIATION AU RUANDA.

PASSE.

Acquisition violente des pouvoirs par les hutu épaulés par le Gouvernement. Sans cette intervention, l'Unar, totalitaire, aurait pris de force les pouvoirs et réinstaller une féodalité tutsi plus évoluée que le régime Mutara.

PRESENT.

Plus de tête, installation de l'anarchie hutu. Le hutu, ivre des pouvoirs, fanatisé par ses leaders contre les tutsi à l'ombre de la bayonnette belge, comme dit le journal, il est devenu plus raciste que jamais. Résultat: Le problème s'est déplacé et empiré de racisme protégé.

Plusieurs fonctionnaires belges imprévoyants se sont donnés à corps perdu à fanatiser les hutu pour faire de la discrimination alors que le but poursuivi ne posait plus de problème, c'est à dire: Emanciper les hutu en leur donnant des pouvoirs.

Les exemples sont incalculables et scandaleux... faut-il nommer ce tutsi qui reçoit une lettre du Résident Spécial pour s'installer dans son isambù, et qui reçoit 24 heures pour partir sous peine d'emprisonnement par l'Administrateur de Territoire de Gitarama? Il devra passer par le canal de Monseigneur Perraudin. Le Père Supérieur de Kabgayi, le leader Kayibanda et finalement le sous-chef local parme hutu l'autorisera de rester !!!

Serumumba, Jean Népomucène,
Réconciliation au Rwanda,
13 juillet, 1960, 4 p.

- Passé et présent de la politique Hutu.
- Impérvoyance du gouvernement.
- Directives pour la sauvegarde du Rwanda.
- Remarques importantes.
- Texte stencillé

Ou ces deux tutsi menacés d'aller à Nyamata, donnent deux vaches au chef parmehutu local, et sont rayés de la liste (Kibuye) Ce chef Rader insulté devant l'Administrateur de Territoire de Gitarama par des hutu et on en rigole etc. Quant aux menaces du parmehutu aux hutu rader, voir plainte au parquet. Je passe sous silence les exactions commises et les détournements d'impôt.

 IMPREVOYANCE DU GOUVERNEMENT.

La remise, de force, des pouvoirs aux hutu, a créé une situation incompréhensible et inviable. Elle ne pouvait avoir logiquement que deux conséquences:

a) Etant donné l'incompétence notoire des hutu à l'exercice du pouvoir, il fallait que le gouvernement reste au moins 10 à 15 ans pour aider les hutu dans leur apprentissage, tout en tenant complètement à l'écart de la politique le tutsi, ce qui pratiquement n'est possible, qu'en les plaçant dans une zone à part et gardé militairement.

b) Ou bien alors, après ces élections faussées, les hutu étaient au pouvoir, et c'est leur majorité écrasante qui recevait l'indépendance. Pour évidemment retomber dans une guerre civile quelques jours après.

Ces deux possibilités ne peuvent être humainement conçues, et je suis certain que le Gouvernement s'attendait à une meilleure situation.

Il en résulte donc que le Gouvernement s'est proprement trompé en se basant sur quelques leaders hutu ambitieux, qui réclamaient, à juste titre d'ailleurs, leurs droits, mais qui sont incapables de gouverner sans une longue tutelle.

La tentation du Gouvernement de céder à cette erreur était d'autant plus facile qu'on se rappelle le coup d'état de Nyanza, et les vexations continues de l'UNAR.....

La situation au Congo d'une part, l'opinion de plus en plus informée sur la réalité des faits au Ruanda d'autre part, doit absolument obliger le Gouvernement à redresser ses erreurs et redevenir juste et au-dessus des partis.

4° Libérations des personnes en résidence surveillée avec consigne de se tenir tranquille. Au Mwami à assurer cette recommandation.

---:---:---:---:---:---:---:---:---

5) Création d'un conseil exécutif provisoire formé des membres des différents principaux partis (4) Elargir ce conseil dont le président sera le Résident du Ruanda.

---:---:---:---:---:---:---:---:---

6° Créer un Conseil de la Couronne, composé des membres des 4 grands partis. Donner possibilité au Mwami de pouvoir suggérer des candidats du conseil.

7° Créer par Territoire un conseil exécutif provisoire composé de tutsi et des hutu en provenance de chaque chefferie. Ce conseil serait évidemment présidé par l'Administrateur de Territoire.

8° Maintenir les autorités intérimaires existants à condition de certains remaniements qui donneraient possibilité à l'excès au pouvoir des partis défavorisés. Condition essentiel pour prévenir les injustices des partis totalitaires.

---:---:---:---:---:---:---:---:---

9° Avec ce schéma il y aura moyen de poursuivre la pacification jusqu'en septembre-octobre.

Novembre campagne électorale, dans le calme et l'égalité des partis pour les élections législatives générales.

Les présentes élections étant truquées par une politique d'imprévoyance les élections de décembre devront être au premier degré.

Ensuite mise en place des institutions - pour parler avec l'ONU pour l'indépendance.

A mon avis, il serait préférable qu'à partir de ce mois de juillet, une mission de l'O.N.U. reste en permanence sur place. Ceci pour faciliter la tâche du Gouvernement totalitaire.

---:---:---:---:---:---:---:---:---

QUELQUES REMARQUES IMPORTANTES.

Il est purement dans l'intérêt des partis hutu, surtout leurs leaders de laisser de côté la question Mwami.

Le Mwami a autant de considération que la Reine d'Angleterre chez elle.

